

Bruno Gay-Capdevielle

Président du Comité de Défense et de Promotion de l'Hôpital de Lourdes

A Monsieur Chastel, directeur de l'Agence Régionale de Santé de Midi-Pyrénées

**Objets : - Réorganisation et maintien des hôpitaux publics des Hautes-Pyrénées
- Sauvons l'hôpital de LOURDES !!!**

Monsieur Chastel,

Depuis le 1er Avril 2010, vous êtes officiellement le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de Midi-Pyrénées. Fait unique dans l'histoire de la cinquième République, la quasi-totalité des missions de santé publique et d'affaires sociales de toute une région sont désormais entre les mains d'un seul homme : les vôtres. Vous n'avez de compte à rendre qu'au Ministre de la Santé et votre investiture, conséquence de la loi HPST voulue et votée par la majorité présidentielle, fait de vous, que vous le vouliez ou non, le représentant régional de la politique de santé du gouvernement de M Sarkozy.

Fin juin, vous avez été reçu en préfecture des Hautes-Pyrénées pour présenter devant un aréopage conséquent (le préfet, les parlementaires du 65, les maires de Lourdes et Tarbes, le directeur des hôpitaux de Lourdes et Tarbes, les présidents des CME) la méthode de travail qui devrait vous permettre de clore définitivement le débat autour du projet d'un hôpital commun Tarbes-Lourdes.

Lors d'une réunion que nous avons eu le 10 février 2010 avec votre prédécesseur M Gauthier, l'ancien directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Midi-Pyrénées, nous avons déjà dénoncé la méthode employée à l'époque qui, selon nous, ne pouvait que déboucher sur un fiasco monumental : parler de la fermeture des hôpitaux de Lourdes et Tarbes et de la construction d'un nouvel hôpital à Lanne, avant qu'un projet médical sérieux ne soit préparé par les médecins et présenté aux élus et aux populations locales, relevait plus d'un amateurisme coupable que d'une démarche sérieuse.

Force est de constater aujourd'hui que la méthode mise en place par M Gauthier et le projet qu'il défendait, sont rejetés par les populations et la majorité des partis politiques du département. Le PS, le PC, le NPA, le Parti de Gauche, Europe-Ecologie, Gauche Unitaire, le M'PEP et le MODEM, tous réunis dans le collectif « HOPITAUX SANTE 65 » que nous avons créé avec les Comités de Défense des hôpitaux de Tarbes et Bagnères, se sont prononcés, comme SUD Santé et la CGT, pour le maintien des hôpitaux de proximité et l'ouverture d'un vrai débat public sur le sujet. Il n'y a plus dans le département, que l'UMP, le PRG et FO qui se prononcent pour la fermeture des hôpitaux de Lourdes et Tarbes et la construction d'un hôpital neuf à Lanne.

Dans ce contexte particulièrement tendu, nous ne pouvons qu'accueillir favorablement votre idée de tout remettre à plat. Proposer un projet médical sérieux et concerté est, pour nous, le préambule indispensable à toute réorganisation hospitalière départementale. Encore faut-il que ce projet médical ne soit pas à nouveau un leurre destiné à entériner la fermeture de l'hôpital de Lourdes, sous couvert d'une apparente concertation démocratique. Car, vous le savez bien M Chastel, le diable se cache toujours dans les détails.

Bien que vous en soyez informé, je tiens à rappeler la genèse de l'avant projet médical qui vous a été transmis en juillet.

L'avant projet médical que vous avez reçu et que j'ai lu, a été préparé par la société SANESCO, société choisie à l'époque par les promoteurs du projet d'hôpital unique à Lanne : les directions des hôpitaux de Lourdes et Tarbes sous les ordres de Messieurs Rigal et Hourmat, les conseils d'administration des deux hôpitaux, présidés par M Artiganave et Trémège, et auxquels participaient les présidents des CME de l'époque et Madame Robin-Rodrigo (CA de Tarbes), député des Hautes-Pyrénées.

Pas de surprise : les conclusions de l'avant projet correspondaient aux attentes des promoteurs de l'hôpital unique ... qui rémunéraient la SANESCO pour son travail.

Quand la conclusion d'une étude reprend exactement les propositions faites plusieurs mois à l'avance par les commanditaires de cette étude, il me semble que l'on est en droit de se poser des questions sur

l'impartialité du travail accompli. Mais l'honnêteté m'oblige aussi à reconnaître que l'étude, quoique orientée, est documentée et pourrait peut-être, par certains côtés, s'avérer utile lors de nouvelles discussions.

La seule modification intervenue durant l'avancement de cette étude, fut dictée par une demande nouvelle que vous avez formulée et qui n'avait jamais été envisagée lors du démarrage du projet : **chiffrer le coût de la réhabilitation de l'hôpital de Tarbes en tenant compte de l'absorption des activités de Lourdes.**

Comme tous le monde pourra s'en rendre compte, la conclusion du rapport ne laisse planer aucun doute :

« Les conséquences immobilières de l'avant projet médical

- *Cet avant projet médical, qui privilégie la réunion des structures de court séjour et leurs plateaux techniques, peut se décliner en différents scénarii de plan directeur :*
 - *Un site unique nouveau*
 - *Le renforcement du site hospitalier de Tarbes*
- *Dans tous les cas de figure, cela nécessite une analyse comparative de ces scénarii en termes de couple investissement/exploitation sur plusieurs années et mesurer les retours sur investissements crédibles attendus. »*

Nous réfutons fermement les conclusions de ce rapport. Dans l'argumentaire que vous recevrez bientôt, vous trouverez une partie des éléments que nous mettons en avant pour justifier le maintien des hôpitaux de proximité des Hautes-Pyrénées. Ils sont facilement vérifiables. Ils démontrent, selon nous, d'abord le caractère profondément injuste et illégitime des choix qui ont servi de base aux politiques de santé mises en place depuis des années ; ensuite, l'obligation de maintenir à Lourdes un hôpital de proximité répondant aux besoins des populations et assurant un égal accès aux soins publics pour tous, quels que soient les revenus et le lieu d'habitation.

M Chastel, les partis politiques et les syndicats membres du collectif « HOPITAUX SANTE 65 », des élus de tout bord (même UMP comme le conseiller général de Luz, ou PRG comme le maire de St Pé), des associations (comme « Lourdes pour tous » par exemple), des collectifs (« Convergence 65 pour la défense des services publics ») des usagers (plus de 20000 pétitions déjà signées alors que nous n'avons pas encore interrogé les populations des hautes vallées du Gave ! Et 6500 signatures supplémentaires lors du référendum pour le maintien de la chirurgie de Lannemezan !), et les comités de défense des hôpitaux de Lourdes, Tarbes et Bagnères, se sont clairement prononcés pour le maintien des hôpitaux de proximité du département.

Si votre statut vous donne beaucoup de pouvoir et de droits, il vous donne également des devoirs. Vous êtes le représentant de l'état en matière de santé et, avant toute décision, vous devez prendre en considération les demandes légitimes de dizaines de milliers de Bigourdans qui refusent la fermeture de leurs hôpitaux de proximité et s'inquiètent de la part toujours plus grande prise par les cliniques privées, avec tout ce que cela comporte d'injustice et d'inégalité dans l'accès aux soins (dépassement d'honoraire, non prise en charge des bénéficiaires de la CMU, etc...). **La santé n'est pas une marchandise et les patients ne sont pas de simples "clients" à qui l'on doit proposer "une offre de soins rentable" pour l'établissement qui la fournit.**

Par honnêteté intellectuelle et par respect des populations, vous devez étudier une troisième voie que nous défendons et qui n'a, jusqu'à présent, fait l'objet d'aucune étude sérieuse : le maintien des hôpitaux de Lourdes et Tarbes en mettant en place une véritable collaboration et des activités complémentaires sur chaque site.

M Chastel, vous avez toutes les compétences et tous les pouvoirs pour organiser un véritable débat qui intégrerait toutes les composantes de la société civile des Hautes-Pyrénées : les usagers, les professionnels de la santé et les élus. Ne décevez pas la population de notre département et acceptez de nous rencontrer pour évoquer un problème qui nous tient à cœur au moins autant qu'à vous : l'avenir des hôpitaux publics des Hautes-Pyrénées.

Même si nous défendons le service public de proximité, l'égalité de tous devant l'accès aux soins et un aménagement du territoire permettant le maintien des populations locales et l'accueil des millions de touristes venant visiter notre belle région (pèlerinage, thermalisme, ski, etc...), nous savons qu'une réorganisation territoriale des services hospitaliers sera certainement nécessaire, notamment par manque de médecins dans certaines spécialités. **Mais pas à n'importe quel prix !** L'avenir des hôpitaux publics du département doit faire l'objet d'une réflexion sérieuse, menée en toute transparence avec les usagers, les élus et les professionnels de la santé. Les besoins des populations en matière de santé doivent être mis au cœur des débats, et la préparation d'un véritable projet médical s'inscrit tout à fait dans cette démarche.

A ce sujet, j'ai proposé à des médecins de l'hôpital de Lourdes, d'intégrer un groupe de travail destiné à travailler sur un vrai projet médical alternatif qui n'aurait pas pour unique but de justifier le regroupement de toutes les activités hospitalières sur un seul site. J'ai eu bien évidemment des réponses positives et nous allons nous réunir prochainement pour évoquer calmement et sans contraintes, la façon dont chacun voit l'avenir de l'hôpital de Lourdes dans un schéma sanitaire départemental.

L'idée n'est pas de dire que tout doit rester à Lourdes ou que l'on veut transformer Lourdes en un CHU. C'est plutôt d'imaginer les services vitaux que l'on doit garder à Lourdes pour répondre aux besoins des populations, ainsi que les liens à développer avec les trois autres hôpitaux et l'ensemble des composantes sanitaires et sociales du département (médecine de ville, HAD, cliniques, pompiers, etc...).

Avec le concours de médecins de ville implantés sur l'ensemble du bassin de Lourdes (de Luz, de Barèges, de Lourdes, etc...), nous parlerons des services de courts-séjours qu'il est, à mon sens, indispensable de garder, afin que notre hôpital continue d'assurer ses missions de service public, notamment pour les populations les plus éloignées :

- **Maintien et développement des urgences** : plus de 5 millions de pèlerins par an, une économie des vallées tournée vers le tourisme, le thermalisme et les activités de montagne (ski, randonnées), des villages éloignés et difficilement accessibles rapidement par mauvais temps (Gavarnie, Barèges, Caupère, ...), le vieillissement des populations et la présence de médecins de plus en plus rare après 19h00 font que le maintien d'un véritable service d'urgences est une nécessité.
- Qui dit maintien d'un service d'urgences performant, dit obligatoirement **maintien d'un service d'imagerie médicale (avec, notamment, un scanner) et d'un laboratoire**, tous deux opérationnels 24h/24h. Ceci pour permettre l'établissement de diagnostics rapides et précis, conditions indispensables dans la prise en charge efficace des patients, notamment dans les cas d'urgence vitale.
- **Le maintien de la maternité est lui aussi souhaitable.** L'exception géographique étant reconnue, la présence de populations situées à plus de 45 minutes de l'hôpital justifie aux yeux de la loi le maintien d'une maternité. Pour pérenniser cette activité en toute sécurité, l'embauche de pédiatres et de gynécologues-obstétriciens devra être une priorité.
- La présence d'une maternité implique **le maintien d'une urgence chirurgicale viscérale.**
- L'expérience désastreuse du mois de mai montre que **le maintien de la traumatologie à Lourdes** est une solution qui répond parfaitement à une prise en charge rapide du patient lors d'urgences orthopédiques.
- **Développement de la télémédecine** avec les différents sites dédiés aux soins et à l'hébergement de personnes fragiles : maisons médicales, maisons de retraite, etc... Cela permet par exemple une plus grande réactivité dans le choix ou la modification de traitements. Ce procédé qui fonctionne parfaitement pour l'oncologie entre les hôpitaux de Lourdes et Tarbes et la clinique de l'Ormeau, ne demande qu'à être développé.

Nous étudierons aussi très scrupuleusement et très honnêtement tout l'intérêt qu'il y aurait à maintenir, à développer ou à se séparer de certaines activités. Cela soulèvera certainement de nombreuses questions :

- Ne vaut-il mieux pas fermer la cardiologie et renforcer la position d'un pôle public de cardiologie sur l'hôpital de Tarbes, tout en gardant les épreuves d'effort sur Lourdes ?
- Ne vaut-il mieux pas créer un pôle départemental de médecine interne (comme notre actuelle médecine 3), uniquement sur Lourdes ?

- La chirurgie ambulatoire de tout le département ne peut-elle pas se faire à Lourdes ?
- Ne peut-on pas développer les consultations externes (ophtalmologie, ORL, neurologie, etc...) et développer des activités nouvelles comme par exemple, le traitement des migraines ?
- Ne peut-on pas créer un pôle d'excellence en diabétologie et en endocrinologie à Lourdes ?
- L'hôpital ce n'est pas seulement des services de soins. A condition de ne pas baisser la qualité des prestations et de les garder en interne (pas de privatisation déguisée des services logistiques), il est certainement possible de réfléchir à une nouvelle organisation des tâches réalisées sur les deux hôpitaux et à une mutualisation des achats et des directions pour les services suivants : services financiers, économat, DIM, ingénierie, services techniques, service biomédical, cuisines, blanchisserie, etc...
- Ne vaut-il mieux pas orienter l'activité de notre hôpital vers la médecine, un pôle de consultations et la gériatrie ?
- ...

Si notre démarche a le soutien et l'aide des populations, des élus...et de l'ARS, peut-être que certains trouveront la force d'aller plus loin pour accomplir ce qui suit.

Après avoir terminé l'ébauche d'un projet médical ambitieux mais réaliste, il sera grand temps de confronter nos propositions avec celles des médecins des autres hôpitaux et cliniques des Hautes-Pyrénées afin d'élaborer un projet médical départemental. Ce projet tiendra aussi compte des activités de pointe que l'on peut trouver au CHU de Toulouse et que, bien évidemment, on ne sera pas en mesure de proposer dans notre département. Il sera bien sûr nécessaire d'associer les élus et les populations à cette démarche pour que, in fine, ce projet médical recueille le plus large consensus possible.

Sachez, Monsieur Chastel, que nous ne sommes mandatés par personne pour faire cela. Le maintien des hôpitaux de proximité, l'égalité de tous devant l'accès à des soins de qualité et le respect des populations les plus éloignées géographiquement et les plus démunies socialement sont nos seules motivations. Les médecins de l'hôpital de Lourdes qui acceptent de participer à cette réflexion honorent leur profession et méritent le respect de tous. Nul doute que nous trouverons des médecins dans les hôpitaux de Tarbes, Bagnères et Lannemezan, ainsi que des médecins de ville, qui partagent les mêmes valeurs d'humanisme que leurs confrères lourdais et qui accepteront de travailler avec nous.

Je ne sais pas si vous accepterez notre invitation, mais sachez que vous êtes le bienvenu si vous désirez participer à une de nos réunions. Votre présence serait un signe fort adressé à l'ensemble des personnels hospitaliers de la région et aux usagers des hôpitaux publics de Midi-Pyrénées. Elle montrerait de façon évidente que l'ARS n'a pas uniquement vocation à fermer des hôpitaux ou des services, et qu'elle est prête à soutenir des démarches comme la nôtre.

Pour terminer, permettez-moi de me faire le porte parole des habitants des hautes vallées du Gave et de tous ceux qui sont des usagers potentiels de l'hôpital de Lourdes.

Quelle que soit la nature des futures décisions, il est évident que les hôpitaux de Lourdes et Tarbes resteront pendant plusieurs années encore les principales structures hospitalières pour une grande partie de la population des Hautes-Pyrénées. Il est donc urgent et nécessaire d'assurer un fonctionnement normal de ces hôpitaux, sans remise en cause permanente de leurs missions et de leurs organisations. En ce qui concerne plus particulièrement notre établissement, s'il vous plait,

ne permettez plus que l'hôpital de Lourdes soit fragilisé par la fermeture de services, la suppression de lits et la réduction de personnel !!!

Tant qu'aucune solution n'est trouvée et mise concrètement en place, donnez les moyens financiers et humains à notre hôpital pour qu'il continue d'assumer ses missions en toute sécurité auprès des populations qui lui font confiance.

Quatre problèmes en particulier requièrent des moyens financiers et humains exceptionnels, ainsi qu'une intervention ferme, rapide et volontariste de votre part :

- 1) **le renfort des équipes soignantes (infirmières, AS, ASH) dans les services où cela est nécessaire** : le manque de personnels soignants et les réorganisations incessantes entraînent des turn-over, des fatigues supplémentaires et des contraintes permanentes empiétant sur la vie privée (rappel du personnel le week-end, etc...), qui ne sont pas compatibles avec une pratique professionnelle sereine.
- 2) **le maintien en toute sécurité de la maternité de Lourdes**, au moins jusqu'en 2012, terme de l'autorisation de fonctionner reconduite en 2007 pour cinq ans.
- 3) **le maintien de la réanimation de Lourdes**, dont l'activité a été autorisée en 2009 par tacite reconduction pour 5 ans. Dans les conditions actuelles, fermer la réanimation de Lourdes pour créer une réanimation départementale de 12 lits à Tarbes, n'est pas une solution qui peut satisfaire les usagers de notre hôpital. Elle mettrait en grande difficulté la maternité et l'ensemble des autres services. Le maintien de la réanimation de Lourdes impliquera forcément une nouvelle réflexion sur le fonctionnement du pôle anesthésie-réanimation sur les deux sites.
- 4) **Le maintien à Lourdes des urgences orthopédiques (traumatologie)** : l'essai catastrophique du mois de mai qui consistait à envoyer toute la traumatologie à Tarbes et qui fut suspendu rapidement « de façon provisoire » doit l'être maintenant de façon définitive, pour le bien des patients.

Je reste persuadé que vous privilégieriez la concertation et le dialogue pour trouver une solution juste et équitable dans ce délicat problème du maintien des hôpitaux de proximité, sans pénaliser les populations et remettre en cause la présence nécessaire du service public de la santé dans des territoires déjà malmenés par les attaques incessantes dont ils font l'objet (fermeture de classes, de tribunaux, de postes, etc...).

Pour terminer, permettez-moi de renouveler mon invitation à participer à une de nos réunions, avec les médecins de l'hôpital de Lourdes qui ont accepté de réfléchir à un autre projet médical permettant de garder les structures existantes. Sachez enfin que je reste bien évidemment à votre entière disposition si vous souhaitez me rencontrer.

Dans cette attente, je vous prie de croire, M Chastel, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

La démocratie exige des débats contradictoires, dans le respect des opinions de chacun.

Bruno Gay-Capdevielle